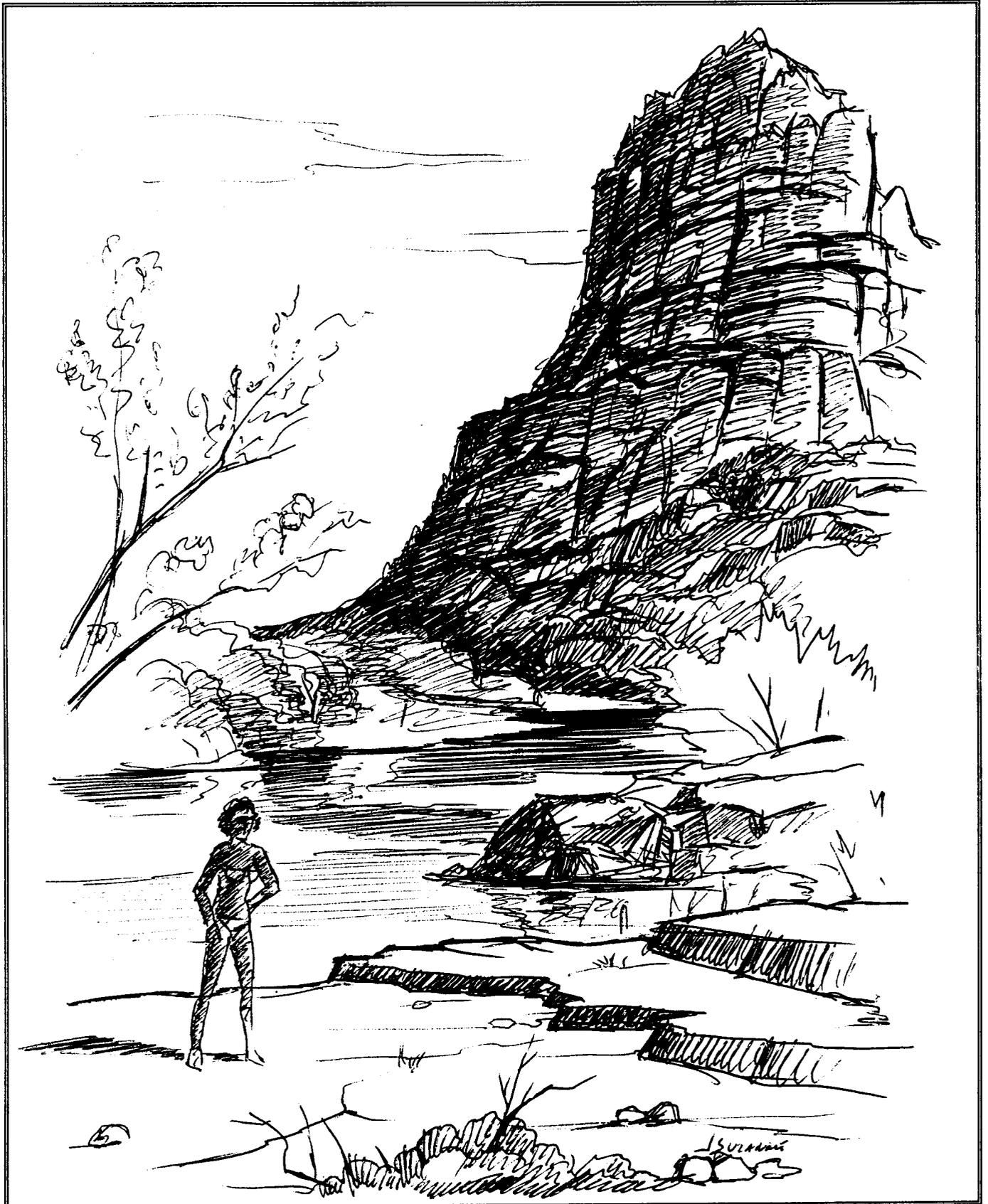


# Lo Publiaire

## Sant Sauzelenc



**LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC**

(Association loi de 1901)  
Rue de la ROUBIADE  
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

Gérants co-responsables  
Jean SUZANNE - Patrick DOL

Prochaine parution N° 30  
Juillet 1993

\*\*\*\*\*

( pour aider l'association ),  
Adressez vos dons à :

" LO PUBLIAIRE SANT BAUZELENC "  
CCP N° 25278 X MONTPELLIER

**SOMMAIRE**

Editorial .....	2
Assemblée générale du Publiaire .....	2
Le devenir du journal .....	3
Carnaval à St Bau .....	3
Histoire de lune .....	4
Le comité des fêtes publie ses comptes .....	5
Visite pastorale .....	6
Bonne retraite Alice et René .....	7
Rien pour moi facteur .....	8
Un triathlon hors normes .....	8
Tennis club St Bauzillois .....	9
Dépistage du cancer du sein .....	9
La réhabilitation des écoles .....	10
Le dépliant de l'office du tourisme .....	11
Réunions du Conseil Municipal .....	12 - 13 - 14
Etat Civil - Comité de fleurissement .....	15
Permanence médicale .....	16
Nuit de la grimpe .....	16

**Des Indiens d'Amérique à Saint-Bauzille**

L'association TASHUNKA se propose de faire venir en Mai, sur son site habituel, route de Montoulieu des authentiques Indiens d'Amérique pour diverses manifestations dans le cadre de ses activités et à l'intention de leur demander d'exercer une partie de ces manifestations dans le village, notamment des démonstrations équestres et musicales (chants et instruments).

Ne manquons surtout pas cet évènement.

Chaque fois que l'équipe du Publiaire se réunit pour lancer un numéro trimestriel, c'est l'angoisse : "Qu'est-ce qu'on va y mettre". Les idées ne manquent pas, les écrivains souvent. Ou bien ils promettent et se font attendre. La plupart du temps, ce ne sont pas les articles attendus qui arrivent les premiers, mais d'autres auxquels on ne pensait pas (ou plus). On relance l'un, on relance l'autre et c'est un troisième qui arrive. Et on tricote le nouveau numéro avec ce qui nous tombe sous la main. Tant pis pour les projets, les orientations préférentielles, les objectifs, tant mieux pour la spontanéité, la surprise, le naturel.

Ce numéro de printemps 93 est de cet acabit : un peu hétéroclite, un peu touche à tout. Il ressemble aux conversations à bâtons rompus sur la place du Christ. Et, au fond, ça n'est pas plus mal. Lisez attentivement, quand même, l'article de Patrick sur l'avenir du journal : il annonce un changement important dans la distribution du Publiaire, et il serait intéressant de connaître les réactions des lecteurs concernés ! On attend vos remarques !

**ASSEMBLEE GENERALE DES AMIS DU PUBLIAIRE**

Le samedi 27 février 1993 avait lieu, à la Mairie de ST-BAUZILLE, le "pot de l'amitié" traditionnel du PUBLIAIRE, dans une ambiance toujours aussi sympathique.

A cette occasion, des échanges de point de vue ont eu lieu entre les participants et des informations ont été données sur le fonctionnement du PUBLIAIRE, en présence de Francis CAMBON, qui a salué le journal et ses activités par un petit discours.

Le bilan financier a été présenté, que voici :

<b>RECETTES</b>	
Dons par chèques	3 790F
En liquide	3 480F
Subvention Mairie	5 000F
-----	
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>12 270F</b>
 <b>DEPENSES (frappe et imprimerie)</b>	
JANVIER	830,20 + 2 782,36
AVRIL	830,20 + 3 262,92
JUILLET	1 891,67
OCTOBRE	1 282,00 + 1 896,41
-----	
	2 982,40 + 9 836,36
<b>TOTAL : frappe + imprimerie</b>	<b>= 12 775,76F</b>

ENVOIS	408,70
DIVERS (papeterie, cassettes, etc ,)	374,40
	-----
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>13 558,86F</b>

DEFICIT 92 : 13 558,86 - 12 270,00 = **1 288,86F**

NOTA : le nombre des donateurs oscille autour de 90 (montant moyen des dons : environ 81F).

Nombre d'exemplaires distribués : environ 600.

Prix de revient moyen de l'exemplaire :

$$\frac{13558,86}{600 \times 4} = 5,65 \text{ F le numéro}$$

L'apparition, pour la première fois, d'un déficit (qui n'est pas encore grave, mais pose un problème d'avenir) ramènera l'équipe devant l'alternative qui n'est pas nouvelle : faut-il continuer à distribuer le "PUBLIAIRE" gratuitement ? C'est la question que nous nous sommes posée et à laquelle nous avons fait la réponse illustrée par l'article suivant de Patrick.

*Jean Suzanne*

## LE DEVENIR DU JOURNAL

Depuis quelques semaines, un certain nombre d'interrogations ont pris forme au sein des membres du bureau : interrogations qui posent la question de l'avenir du journal dans sa configuration actuelle.

- Une certitude : pour la première année depuis sa création, en (1985) un léger déficit apparaît dans le bilan de fin d'année.

- Une incertitude : le journal est-il lu par tous ceux qui le reçoivent ?

Les deux éléments sont en fait intimement dépendants l'un de l'autre. En effet, comme nous le répétons chaque fois que l'occasion s'en présente, la subvention municipale de 5 000F par an est loin de couvrir les frais occasionnés par la sortie des 4 numéros annuels tirés à 600 exemplaires chacun. Le complément financier est couvert par dons des lecteurs. Or, que constatons-nous ? Sur les 600 familles qui chaque trimestre reçoivent "LO PUBLIAIRE" à domicile, un peu moins d'une centaine encourage financièrement notre (votre !) journal. On peut alors se demander si les 500 qui ne donnent pas d'argent sont vraiment intéressés par la lecture du journal. Et si bon nombre sont indifférents à sa parution, il est légitime de s'interroger sur la nécessité de distribuer 600 exemplaires de chaque numéro ; car il y aurait là un gaspillage inutile, qui grève lourdement notre fragile budget.

Après avoir imaginé toutes sortes d'hypothèses d'une part pour fonctionner avec un budget équilibré, et d'autre part essayer de mesurer l'intérêt que les St Bauzillois portent au journal, nous allons tenter une expérience en 3 points à partir du prochain numéro.

- Premièrement, un bulletin de participation aux frais d'impression sera mis en dernière page de chaque numéro. Ceci associé à une boîte aux lettres "LO PUBLIAIRE" placée sur la porte de l'ancienne Mairie, permettra à ceux qui le désirent d'envoyer leurs dons peut-être plus facilement que dans le passé.

- Deuxièmement, seul les donateurs recevront leur journal à domicile.

- Troisièmement, pour le reste de la population, les journaux seront mis à leur disposition chez les divers commerçants du village. S'il advenait qu'une quantité importante d'exemplaires ne soient pas pris et restent en attente de lecteurs, il faudrait de notre côté reconsidérer d'une manière profonde le fonctionnement du Publiaire, depuis la rédaction jusqu'à la distribution.

LO PUBLIAIRE est avant tout une association à but non lucratif.

Son seul intérêt est de représenter la vie du village, d'être à l'écoute, de susciter l'intérêt voire la critique, à condition que celle-ci soit constructive et qu'au bout du compte il y ait une meilleure communication entre les habitants. Communiquer c'est écouter et dire, c'est interroger et s'interroger, mais c'est aussi ne pas tout écouter et ne pas tout dire, c'est le respect de l'autre et c'est la main tendue.

Communiquer c'est vivre ensemble dans la meilleure harmonie.

*PATRICK DOL MARS 93.*

## CARNAVAL A ST BAU

Le samedi 27 février, malgré une journée grise et froide 70 à 80 enfants ont participé au défilé du Carnaval organisé par le foyer rural, après un tour du village et accompagnés par la Peña de Pompignan, tous nos petits déguisés se sont retrouvés au foyer où un bon goûter leur a été offert.

Merci au Foyer Rural pour cette journée qui a apporté un peu d'animation dans notre village.

Domage que le soleil n'ait pas été de la Fête.

*Christiane VIGNERON*

## HISTOIRE DE LUNE.

Nous allons arriver en période de lune rousse qui sert de référence au calendrier chrétien en déterminant l'emplacement de la fête de pâques, cette année du 21 avril au 21 mai. On lui attribue des gelées qui brûlent les bourgeons d'où le nom de lune rousse. Les viticulteurs, les arboriculteurs, les jardiniers craignent cette période à effets désastreux pour les récoltes. De tout temps les hommes se sont intéressés à l'influence de la lune. Influence sur le monde végétal, sur le monde animal, sur la biologie humaine et même sur la destinée de l'homme. L'astrologie a fait une place importante à la lune objet de prédilection. En cartomancie la lune n'est pas un bon tarot. On la retrouve souvent : adultère, dispute, divorce, voyage, déménagement...

Elle entre dans de nombreux dictons :

Ne dit-on pas "être bien ou mal luné", "être dans la lune", pour un couple : "être en lune de miel" (en début de mariage), "être en lune rousse" (période de querelles), "tomber de la lune" être surpris par un événement imprévu, "demander la lune" (demander l'impossible) et il y a quelques décennies "vouloir prendre la lune avec ses dents" vouloir une chose impossible, "faire un trou à la lune" s'en aller sans payer ses dettes.

Les artistes : écrivains, poètes, peintres, compositeurs, cinéastes, etc... représentent la lune dans leurs oeuvres avec des effets bénéfiques ou maléfiques. A notre époque, surtout en milieu urbain, rares sont les personnes qui font attention aux phases de la lune. Je reconnais que si à brûle pourpoint (sauf peut-être l'été) on me demandait dans quel quartier se trouvait la lune, la nuit précédente, je regardais tout simplement un almanach des PTT. Dans les départements proches de l'océan, on affiche le calendrier des lunaisons et les horaires des marées, (dues à l'attraction de la lune et à celle du soleil sur l'eau). Ainsi lorsque ces attractions s'ajoutent, comme dernièrement après la pleine lune de mars, une grande marée est annoncée.

Pendant la dernière guerre à cause des bombardements, des parachutages du maquis, il était utile de connaître l'éclairage de la lune. Depuis l'alunissage (21-07-1969, ARMSTRONG 1er homme à marcher sur la lune) la lune a perdu un peu de son mystère.

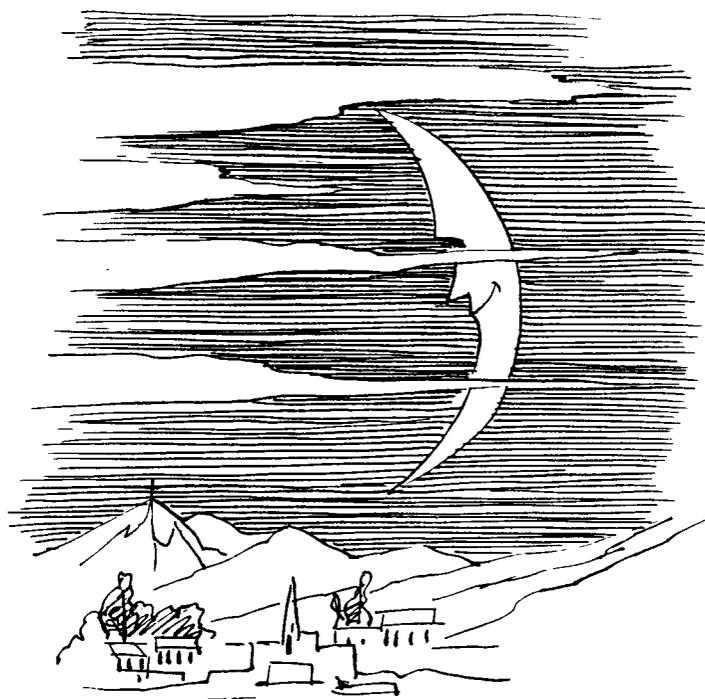
Nous savons que la vie n'existe pas sur la lune (satellite de la terre) car il n'y a ni atmosphère, ni eau. Les astronautes ne nous ont rapporté que des minerais (de grande valeur cependant). Nos ancêtres

citaient des prédictions ou de vieilles croyances qui ne s'expliquent pas scientifiquement.

Il était courant d'entendre dire "il faut couper les cheveux de lune" ? Je ne savais pourquoi ni quand. Mr Marcel Rouvière m'a donné la réponse "en vieille lune si l'on veut qu'ils repoussent moins vite, en lune jeune si l'on désire une repousse rapide".

Quant aux sarments de vigne qui se conservent mieux taillés en vieille lune, l'expérience le montre et c'est plus plausible mais pour cela il faut parler des phases de la lune sans entrer dans les détails.

Les enfants disent lorsque la nuit est sombre "la lune n'est pas là" il faudrait dire "elle ne se voit pas car le soleil ne l'éclaire pas" c'est la nouvelle lune, l'astre se trouve de l'autre côté de la terre par rapport au soleil. Et ensuite selon sa position par rapport à la terre et au soleil dont elle reflète la lumière on voit le premier croissant, le premier quartier, la lune est alors montante ou croissante c'est la lune jeune, la pleine lune, le dernier quartier, le dernier croissant la lune est descendante ou décroissante et après le dernier quartier c'est la vieille lune jusqu'à la nouvelle lune invisible.



En lune montante, par nuit claire, la végétation est stimulée.

Par contre en lune descendante la circulation de la sève est moins active. En pleine lune "le clair de lune" reflet de la lumière solaire sur la lune donne un rayonnement équivalent à celui d'une ampoule de 40 watts placée à environ 15 mètres c'est peu mais pas

sans influence sur la vie végétale (bien sûr la position de la lune variant suivant les saisons, les calculs sont complexes).

J'ai demandé à trois maraîchers de St-Bauzille si dans leur travail ils tenaient compte des quartiers de lune. Ils ont été affirmatifs tout en reconnaissant que les anciens s'y référaient davantage.

J'ai retenu que pour la taille il faut tailler ou élaguer en lune descendante et vieille lune sauf pour les arbustes à feuilles persistantes il vaut mieux le faire en lune montante

Mr André Rouger sème dans les 12 jours qui suivent la pleine lune en lune vieille, l'expérience lui a prouvé qu'il avait raison.

Mr Marcel Rouvière est d'accord mais il préfère semer ce qui grimpe et fleurit comme les pois les haricots verts en lune montante.

Mr Marc Caribent m'a dit de même pour les plantes à fleurs mais rétorque-t-il "je sème souvent sur table chauffante et en serre, c'est inutile de regarder les phases de la lune".

Par contre il connaît des personnes qui font de la culture biologique qui n'emploient pas de produits chimiques. Ils ont un calendrier des treize lunaisons avec les indications pour les travaux à faire et obtiennent de bons résultats.

J'ai lu dernièrement un roman très intéressant du bibliobus "le printemps des pierres" de Michel Peyremaure chez Robert Laffont.

C'est une fresque de la France médiévale. Il est question de la construction de la cathédrale Notre Dame de Paris à la fin du XIIème siècle. Certainement l'écrivain avait fait des recherches dans les archives. Il écrit "on abatit en priorité les bois qui devaient servir dans l'immédiat pour les échafaudages et les cintres. Pour ceux que l'on destinaient à la charpente c'était une autre affaire : il fallait venir les couper en octobre, au dernier quartier de la lune, si l'on voulait éviter que les vers ne s'y missent".

Au Moyen Age les gens ne connaissaient pas les insecticides dont on nous rabat les oreilles même au téléphone. Exemple il y a quelques jours "nous avons appris qu'à St-Bauzille de Putois il a une invasion de capricornes, il faut protéger vos poutres etc...", mais ils savaient tirer parti de l'influence des astres, c'étaient des sages.

L'histoire est en marche, nous sommes aux temps modernes, ne revenons pas au Moyen Age nous aurions des surprises. La vie sur la terre a changé et la lune continue son mouvement orbital imperturbable.

Mars 1993

Josette THEROND

## LE COMITE DES FETES PUBLIE SES COMPTES.

Le Comité des fêtes, qui est subventionné par la mairie et agit pour l'ensemble de la commune nous a communiqué les précisions suivantes afin que les St-Bauzillois sachent où va l'argent qui lui est attribué.

### Bilan de l'année 1992 :

1') Recettes : (loto, buvettes, fougasses, subvention municipale de 12 000 F) total : 177 553,62 F

2') Dépenses : Total : 161 682,27 F

### Détail des dépenses :

a) Chez les commerçants et artisans de St-Bauzille (30 602,98 F) dont :

BABET	1 662,00
MARTIAL S ET C	1 232,70
MARTIAL André	1 056,80
RICOME Michou	860,00
VERDIER Robert	1 169,00
GUIDE Maurice	3 425,00
CAVE COOPERATIVE	5 083,00
ARNAUD Matériaux (brouettes pour loto)	1 509,96
BARTHOLOME	2 917,56
(bancs et tréteaux pour salle polyvalente)	
ESTERE POISSON (tables)	3 984,96
VIDAL ALAIN	4 000,00
(installation électrique pour la fête)	
BRIGITTE (repas musiciens)	1 365,00
Restaurant des Grottes (repas peñas)	1 190,00
ISSERT TABAC	465,00
(bons pour lotos et droit des buvettes)	
CAUSSE CLAUDE	500,00
CARMENTA	182,00
	-----
TOTAL	30 602,98

b) Divers :

Vignettes URSSAF (250F par musicien)	10 500,00
GRISS (retraite et chômage des musiciens)	7 200,00
SACEM (droits d'auteurs)	8 246,00
ORCHESTRES	60 000,00
Boissons	32 260,00
(achats à EVESQUES de ST HIPPOLYTE	
ECOTEL, Assurance fête, BUT, Inter Marché	12 873,29
	-----
TOTAL divers	131 079,29

## Visite pastorale de Monseigneur BOFFET à St-Bauzille de Putois

\* Saint-Bauzille-de-Putois a accueilli le samedi 30 janvier 1993, Mgr Louis Boffet en une visite éclair, avant de réunir le jeudi 4 février 1993 en Assemblée générale, tous les paroissiens des "7 clochers".

Il a tenu à célébrer la Messe dominicale, ce samedi soir, sans qu'il soit pour autant question de déployer un cérémonial exceptionnel. M. l'Abbé Didier Gounelle l'a assisté dans son office, aidé par Cyril Bezzina qui, après avoir accompli son service militaire, rejoindra le Grand Séminaire d'Avignon pour y effectuer son deuxième cycle d'études théologiques.

L'église de Saint-Bauzille, à l'occasion de la présence de Mgr Boffet, avait peut-être un petit peu plus de monde qu'à l'ordinaire, mais tous les assistants ont eu droit aux accompagnements spirituels d'orgues que le jeune talentueux musicien Thibault Caizergues (16 ans) a menés de main de maître. M. Justin Viala a aussi prêté sa voix, comme il l'a déjà fait lors de la Messe de minuit. Mme Dominique Belmont, "la Chef d'orchestre", toujours semblable à elle-même, ne manqua pas d'apporter son dynamisme aux répliques chantées.

Mais, la grande journée aura été celle du jeudi 4 février 1993. En effet, Mgr L'Evêque Louis Boffet, tel un marathonien et il en a l'habitude, a parcouru les sept communes composant la Paroisse dite des "7 Clochers".

Depuis sa mission apostolique, il a accompli deux séries complètes de visites pastorales en 7 ans, sitôt arrivé dans sa circonscription ecclésiastique ; puis, une autre série de tournées diocésaines qui a duré 8 ans lui ayant permis de visiter les 366 paroisses dont il a la charge. Cela paraît, selon Mgr Boffet, "être tout à fait normal pour un Evêque de rencontrer dans les Communautés les gens qui constituent ces Communautés". \*

Après avoir visité Causse-de-la-Selle, Pégairolles-de-Buèges, Brissac, Agonès, St-Jean-de-Buèges et St-André-de-Buèges, Monseigneur Boffet s'est retrouvé à St-Bauzille au terme de sa visite du secteur Cévennes / Pic St-Loup, le jeudi 4 février.

\* Les six coups sonnaient au clocher de Saint-Bauzille-de-Putois que M. le Maire, Francis Cambon et son Conseil municipal, recevaient Louis Boffet par un chaleureux et émouvant discours. \*

"Monseigneur,

Vous faites à la commune le très grand honneur d'une visite. Ma mission, aujourd'hui est très agréable et je tiens, au nom du Conseil municipal, à vous souhaiter la plus déférente bienvenue.

Depuis quelque temps, nous savions que notre cité devait être une étape de votre voyage dans cette micro-région mais il n'est jamais possible de se préparer entièrement et sans défaut à recevoir une personnalité de votre importance.

Votre visite tant attendue est saluée avec beaucoup

de joie et beaucoup d'émotion par les habitants de St-Bauzille..."

Et Francis Cambon a dressé, une fois de plus, le portrait de notre village situé entre mer et montagne dans un site naturel de toute beauté, village vivant, animé, convivial, à la fois attaché à son passé et ouvert aux exigences du présent et de l'avenir.

Pourtant, rien n'est facile, ici comme ailleurs, dans un univers impitoyable où règnent la violence et la loi du plus fort ; et il poursuit :

"Je crois plus que jamais qu'il faut s'inspirer des valeurs fondamentales que sont la liberté et la tolérance, et les réaffirmer sans relâche.

Dans ce monde incertain de son avenir, vous représentez pour une grande partie de la population l'image à la fois d'un guide et d'un gardien des valeurs spirituelles que vous avez à charge de protéger et de propager.

Les relations entre la municipalité et l'administration diocésaine sont toujours empreintes de la plus grande cordialité, relations favorisées par les sentiments que porte notre population à Monsieur le Vicaire, Didier GOUNELLE, et là je dois dire qu'en plus de nos relations franches et amicales, il y a une amitié très solide qui nous unit.

Les anciennes coutumes voulaient que l'on présentât aux nobles visiteurs les clés des "bonnes villes". L'usage ne s'est pas perdu, il s'est seulement transformé, et ce sont les clés de nos coeurs que nous vous offrons aujourd'hui.

S'il me fallait émettre un seul vœux ardent, devant vous Monseigneur, ce serait : travaillons ensemble pour nos enfants qui nous regardent et nous entendent. Ils jugent le monde que nous leur préparons.

Aidons-les à construire une société meilleure dans un monde de paix et de liberté !"

\* Après avoir pris un repas frugal "au pied levé", chez un particulier à Agonès, les travaux reprirent à 20 h 30 à la Salle polyvalente de Saint-Bauzille-de-Putois où se sont réunis, dans une ambiance de communion et de fraternité, des paroissiens des sept villages parcourus, ce jour-là, par Mgr L'Evêque.

L'Abbé Didier Gounelle ouvre la séance en soulignant à l'assemblée qu'il est important de correspondre avec son Evêque et que l'occasion était donnée, de lui poser librement et directement des questions. Pour ce faire, chacun des assistants reçut du papier et un crayon afin d'y inscrire sa ou ses questions concernant le sacré et la chrétienté.

C'est en toute simplicité, mais aussi en toute clarté que Mgr Boffet a répondu, pendant plus d'une heure, aux multiples questions ou problèmes posés par les auditeurs recherchant le témoignage de l'Amour et de la Miséricorde de Dieu. \*

\* Extraits d'un article paru dans la "Croix du Midi" sous la signature de Noël BOUTIER.



### **Bonne retraite Alice et René**

Le 29 février dernier René et Alice CAUSSE ont pour la dernière fois servi les habitués du Café de L'union. Une page était ainsi tournée, la fin d'une belle histoire qui avait duré près de trente ans. C'est en effet le 1er septembre 1963 que René se risqua, pour la première fois, derrière le comptoir. De vigne en vin, dit-on. C'est un peu ça. René avait jusque-là connu les dures contraintes du vigneron, trop dures et trop injustes après les terribles gelées de 1956 et de janvier 1963 pour ne pas chercher une autre manière de gagner sa vie. Ce fut presque par hasard qu'un jour il se vit proposer de prendre l'Union en gérance. René n'avait aucune expérience, il ignorait tout de ce nouveau métier. Mais quand on a la trentaine, on ne doute de rien. Alors, pourquoi ne pas tenter l'aventure ! "Fais un essai, tu verras bien, lui dit-on, si ça marche tant mieux, sinon, tu pourras toujours faire machine arrière."

C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Cela lui convient tout à fait, René apprit son nouveau métier sur le tas. Il faut dire ici qu'il en possédait les qualités essentielles, le tact, la gentillesse, l'humeur toujours égale et, qualité primordiale pour un tenancier de débit de boissons : la sobriété. Les mois passèrent, lui révélant l'art et la manière d'accueillir les habitués, de les servir, d'échanger avec eux les dernières nouvelles et, quelquefois, de jouer de diplomatie pour "remercier" les derniers clients quelque peu éméchés qui refusent de s'en aller à l'heure de la fermeture.

Ma foi, il ne s'en tirait pas trop mal pour un débutant, alors, pourquoi ne pas continuer ! En 1966, Alice le rejoignit, et ce fut là leur vie pendant trente ans. Sur

le tas, de neuf heures du matin à minuit, jamais couché avant une heure, avec les repas pris à la hâte sur un coin de table, et des congés, bon sang ! Pas un seul jour de repos pendant vingt ans ! On finit par s'habituer à tout, on assume jour après jour, un rituel s'installe, les gestes répétés et les mots échangés tissent insensiblement sa toile au quotidien. La vie va bien comme ça et ce n'est pas le courage qui fait défaut. Et puis, il y a les bons côtés de la chose, on est toujours actif, rarement seul, avec les clients du matin, les lecteurs des journaux, les joueurs de cartes, le coup de presse à l'heure de l'apéro et les moments plus calmes où l'on a enfin le temps de souffler un peu. Des habitudes prennent forme avec un calendrier quasi immuable. L'après midi était l'heure tranquille, le jeudi le jour des cyclistes qui s'arrêtaient chez René pour casser la croûte, et en fin de semaine, les coups de feu avec l'équipe de foot, les chasseurs et leurs histoires de sangliers, les sportifs de tout bord, amateurs de spéléo ou de canoë-kayac...

On en voyait du monde qui passait ! Toujours la relation, la bonne humeur et un mot pour chacun. Pas seulement avec les gens du pays, mais aussi avec tous ceux qui venaient des quatre coins de la France et d'ailleurs... des Suisses, des Allemands, des Anglais, et jusqu'à des Australiens ! Et toujours sur la brèche dans ces moments-là.

La bête noire, c'était l'été, le mois d'août, les touristes, et plus encore, le coup de foudre de la semaine du 15 août.

Là, il fallait tout prévoir, tout organiser à l'avance, et se démener du matin au soir dans un espace trop petit pour recevoir autant de monde.

Tout a donc une fin. Alice et René ont pris leur retraite depuis le 1er mars. Que se passe-t-il lorsque, brusquement on passe de cet état d'intense activité à la douce retraite ? "Oh ! dit René avec un zeste d'humour, ce ne sont pas les choses qui manquent pour s'occuper quand on vit à Saint-Bauzille. Ce n'est pas comme à la ville, il y a la vigne (petite), le jardin, l'entretien de la maison, la chasse, et, pourquoi pas ! la pêche si j'en ai envie." Et puis, l'âge venant, on apprécie sa liberté, on peut enfin se reposer et prendre ses repas ensemble. On découvre des plaisirs jusque-là interdits, René peut enfin voir un match de foot à la télé, suivre l'étape du jour du Midi Libre en direct pour la première fois depuis longtemps. Pas de regrets alors ? "Un peu, bien sûr, me répond René, on peut regretter de ne plus être au cœur de cette vie de tous les jours, mais il y a une chose qu'on ne regrette pas, c'est d'avoir enfin ses journées à soi."

Alors, Alice et René bonne route à vous deux dans cette nouvelle étape. Recevez ici le salut amical des habitués du Café de l'Union. Nous ne vous oublierons jamais. Et bonne chance aux nouveaux venus qui viennent de prendre le relais, pour que perdure l'union, lieu de vie et de rencontres au cœur de Saint-Bauzille.

*Robert Destanques  
Avril 93.*

## R i e n   p o u r   m o i   F a c t e u r   ?

Qui ne se souvient du facteur d'antan que l'on voyait déambuler, à pied ou à bicyclette, enveloppé l'hiver dans son ample pèlerine bleu-marine, coiffé du képi à cocarde tricolore et portant sa lourde sacoche.

C'était souvent un fameux marcheur digne d'un marathon.

Que reste-t-il de tout cela à la fin de notre XXe siècle ? Saint-Bauzille a suivi l'évolution, même si le vélo existe toujours.

Vous pouvez vous en rendre compte tous les jours en voyant circuler dans les rues de notre cité, de sémillantes préposées féminines. A la poste le sexe "faible" a pris du galon, mais n'en n'est pas moins aussi dévoué que le vieux facteur d'autrefois.

La tenue a changé, elles sont coquettes dans leur ensemble bleu-marine souligné de jaune, et leur mignon petit "bibli" aux couleurs de notre maison.

Il n'y a pas que cela qui a changé. La distribution elle aussi n'est plus la même. On n'apporte plus les paquets ou le catalogue de la manufacture de St-Etienne, mais la Redoute, les trois Suisse ou Damart ont pris le relais. Moins de lettres familiales, le téléphone a pris le relais. Rassurez-vous il existe encore des Madame de Sévigné.

Par contre, beaucoup de courrier administratif, sans oublier hélas les relances régulières de notre "Ami" le percepteur.

Et les paquets, certains jours une avalanche. Le vélo de nos factrices ressemble souvent à un vaisseau du désert lourdement et astucieusement bâti.

A St-Bauzille le courrier arrive le matin vers 7h30. Tout de suite la salle de tri ressemble à une ruche. Tout le monde est sur pied de guerre. Le tri général commence. Le receveur inscrit les objets chargés ou recommandés, les mandats, les chronopostes.

Notre sympathique guichetier trie les boîtes postales (ouverture pour ces dernières à 8 h 30). Environ 45 minutes plus tard le tri général s'achève. Chaque factrice classe son propre courrier par rues et numéros ou lieu dit.

Pas toujours facile, facile, de trouver son monde il y a tant d'homonymes à St-Bauzille, et si le prénom a été omis quel dilemme.

Vers 9 h 30, qu'il pleuve, qu'il neige, qu'il vente, les voilà parties. Un nouveau marathon commence ! C'est qu'il faut se dépêcher, il y a pas mal de boîtes aux lettres à remplir, de paquets à distribuer et de lettres recommandées ou mandats à monter aux étages, et en main propre.

Et tout cela est effectué, avec gentillesse et dévouement ce qui est un privilège de plus et aide aux contacts humains.

Ce n'est pas fini. En fin d'année, vous les voyez faire une tournée spéciale. Et oui ! Les almanachs, vieille tradition de la poste (plus que centenaire) sont là. Elles vous les présentent comme un ambassadeur de leur dévouement de toute une année.

Souhaitant que malgré la robotisation, le modernisme et la centralisation à outrance, nous puissions dire longtemps : Rien pour moi Facteur ?

*Le Receveur ; Joseph SANCHEZ.*

### UN TRIATHLON HORS NORMES

Le samedi 8 mai 1993, Le Club Alpin Français de Montpellier organise son second triathlon sur St-Bauzille-de-Putois et les communes aux alentours.

Il s'agit d'une compétition individuelle, chaque concurrent devant enchaîner une épreuve d'escalade, une épreuve de kayak, une épreuve de VTT.

L'édition n° 1 de ce triathlon avait laissé le souvenir d'un raid extrême, le brouillard, la pluie et la boue avaient largement augmenté la difficulté.

Espérons que les cieux seront plus cléments pour cette édition n° 2 et réservons le meilleur accueil à ces sportifs qui viennent grimper, ramer et pédaler sur notre commune.

Il y aura du spectacle tout au long de la journée, les concurrents partant les uns après les autres, de 8 h à 18 h.

De la grande courbe entre St-Bauzille-de-Putois et Laroque, vous pourrez voir en même temps un grimpeur allant jusqu'à ses limites et deux kayakistes se livrer à une course sans merci.

Des berges aménagées avant le pont suspendu, vous pourrez voir un kayakiste arriver exténué, retirer son gilet de sauvetage, enfourcher son VTT et partir à l'assaut de la Garrigue.

Si l'envie vous prend de venir participer à la compétition, prenez contact avec le club Alpin Français : C.A.F. de Montpellier 6, rue de la Poésie 34000 Montpellier.

Tél : 67 72 81 07, appeler le vendredi entre 19 h 30 et 21 h 30.

## TENNIS CLUB SAINT BAUZILLOIS

L'assemblée générale a reconduit le bureau dans son intégralité à savoir :

Président : SAUMADE Jean-Pierre  
Vice Président : CIRIBINO Joseph  
Trésorier : PELLECUER Jean-Paul

Le prix des cartes reste inchangé. Les cartes sont toujours en vente "Chez Claude". Le nombre de membres pour la saison écoulée a été de 50 plus les passagers.

Le Tennis Club a participé de brillante façon au Tournoi de Montoulieu, en effet, M. TRICOU Fabrice l'a emporté devant M. LOPEZ Rodolphe.

Le tournoi du 15 Août a réuni 18 adultes, 6 jeunes et 8 équipes de double. Chez les jeunes

victoires de PASTOR Vincent chez les adultes TRICOU Fabrice, et en double TRICOU Fabrice et SAUMADE Jean-Pierre.

Quant au traditionnel rallye, il a rassemblé 70 personnes autour d'une excellente paella cuisinée de main de maître par notre ami Fonolosa. Rallye qui après une ballade à la Grotte des Demoiselles, au Suc, à Notre Dame de Londres, et Montoulieu, a vu la victoire de M. TRICOU Didier et de ses équipiers marseillais.

Le Tennis Club remercie toutes les personnes qui ont donné l'autorisation au Rallye de passer chez eux.

Les activités prévues pour cette année sont :

Le Rallye, le 1er Mai 1993 et le tournoi pendant la durée de la fête.

*Le Président du Tennis Club  
SAUMADE Jean-Pierre*

## DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN DANS LES COMMUNES RURALES

Le professeur J.-L. Lamarque, fondateur et conseiller scientifique de l'I.M.I.M., développe sa méthode de Dépistage du Cancer du sein dans les moindres recoins du Département de l'Hérault. En effet, le premier Mammobile a été lancé sur Montpellier/District en 1990. Aujourd'hui, depuis fin 1991, une deuxième unité mobile, grâce au co-financement du Conseil Général et des Assurances Groupama, sillonne le Département de l'Hérault.

De plus en plus de communes rurales, intéressées par ce nouveau moyen de dépistage, financent le fonctionnement de cette opération (15 francs par an et par habitant) pour permettre à toutes les femmes de 40 à 70 ans de bénéficier d'un dépistage qui vient vers elles.

L'intérêt ? Détecter plus tôt les tumeurs. Donc gagner du temps sur l'évolution de la maladie et permettre la guérison, donc de sauver des vies.

Une femme sur 10 a eu ou aura durant sa vie un cancer du sein. Or, le dépistage de masse, seul moyen réellement efficace permet de réduire de 40 % la mortalité constatée, si la participation s'élève à 60 %.

Premier résultat significatif : la taille moyenne des cancers découverts par le système du Professeur J.-L. Lamarque est de 1,8 cm contre 3 cm pour ceux diagnostiqués en France.

### LE DEROULEMENT D'UN DEPISTAGE

Tout commence par un rendez-vous personnel de l'IMIM à l'ensemble des femmes de 40 ans à 70 ans sur les communes qui ont choisi de financer cette opération.

Ces femmes, ainsi que toute la population de la commune auront été sensibilisées à la Campagne de Dépistage par voie de presse ainsi que par des affiches et des tracts diffusés par le Comité Féminin et

la Mairie. Le comité Féminin organise également avec le Comité Médical une réunion d'information à laquelle tout le monde peut participer et en particulier les médecins, les paras médicaux, les responsables d'actions sociales de tout le canton, afin de créer un réel échange d'informations et un dialogue entre les organisateurs et les utilisateurs. Le rendez-vous est très rapide. Véritable nerf vital d'une structure souple et chaleureuse, le Mammobile est un véhicule spacieux qui s'apparente étrangement par sa configuration à un appartement dont l'atmosphère conviviale met à l'aise. La femme est accueillie par du personnel féminin, formé spécialement en Imagerie Médicale. Elle remplit un questionnaire et mentionne le nom de son médecin. La mammographie, rapide, indolore, sans danger, est effectuée par une manipulatrice en cinq minutes et le cliché est développé sur place.

Le soir même, toutes les radiographies sont acheminées à l'IMIM et lues dès le lendemain par des radiologues spécialisés (au moins deux lecteurs sinon trois). Les résultats sont envoyés à la femme et à son médecin en moyenne trois jours plus tard. Il ne s'agit en aucun cas d'un diagnostic. Le but du Dépistage est d'indiquer à une femme bien portante qu'elle doit consulter son médecin si le test est positif (dans environ 7 % des cas).

Le matériel de haute performance bénéficie d'un contrôle de qualité exceptionnellement rigoureux. Un ascenseur est spécialement conçu pour l'accès en fauteuil roulant des personnes handicapées. Le Comité Féminin mène pour le Dépistage du Cancer du sein, une véritable action d'information sur le terrain. Composé de 700 adhérentes bénévoles dont 50 femmes "actives" il a pour vocation "d'informer, d'écouter, de rassurer" les femmes.

Aujourd'hui 149 communes de l'Hérault ont dit oui au dépistage. Tous les jours, le Comité Féminin répond au Numéro Vert : 05 131 231 pour renseigner des femmes des communes les plus reculées du département.

*Extrait du Journal de la Charte de la Haute Vallée de l'Hérault*

Le 19 et le 21 janvier, le Maire de St-Bauzille est intervenu auprès de la Charte Intercommunale et de la Maison de l'Agriculture de Montpellier pour que soient accélérées les modalités de mise en place dans notre région de l'opération de dépistage du cancer du sein.

## **La Réhabilitation des écoles publique de St-Bauzille**

Compte tenu de l'importance du projet, le Publiaire a voulu en savoir plus et a interrogé, pour vous le 13 Mars, Rémy Carluy, premier adjoint au maire de St-Bauzille. A partir de cet entretien nous avons tiré les informations suivantes qui, avant d'être publiées, ont été soumises à son approbation.

"Nous avons étudié l'état des locaux de l'école publique de notre village. Ils sont vétustes et posent de nombreux problèmes de salubrité, de sécurité (issues de secours etc..) et de chauffage (installation électrique insuffisante, chauffage mazout difficile à régler, etc..) Une étude a été faite pour installer un chauffage central efficace. La commune de Montoulieu désirant participer au fonctionnement des écoles, l'idée nous est venue de regrouper les classes et d'envisager une rénovation globale plutôt que de réaliser des réparations ou des réadaptations partielles. Et, comme l'école de St-Bauzille accueille les enfants de Montoulieu et d'Agonès, les représentants des 3 communes se sont réunis et ont estimé préférable de refaire les locaux de fond en comble avec l'aide de subventions du Conseil Général. A Cet effet, il est décidé de créer un S.I.V.U. (Syndicat intercommunal à Vocation Unique) s'occupant des affaires scolaires, constitué de 9 représentants des communes concernées. Quatre pour St-Bauzille, trois pour Agonès et deux pour Montoulieu). Cette répartition pourrait être revue en cas de modification significative des populations des trois communes respectives. Ils ont convenu d'une présidence tournante tous les 2 ans entre les délégués des 3 communes. Cette année et jusqu'en 1995, ils ont élu Président Rémy Carluy adjoint au maire de St-Bauzille, et vice-présidents : Anne Sarméo, conseillère municipale d'Agonès, et Guilhem Chafiol, maire de Montoulieu, à l'unanimité des présents.

Le S.I.V.U. a délégué St-Bauzille pour démarrer l'étude, avec Mr Sidobre, architecte et l'avis des enseignants pour les besoins de la vie scolaire (WC, douchettes, dispositions pratiques consécutives au projet pédagogique).

Afin de perturber le moins possible la scolarité de nos enfants, les travaux se feront pendant les vacances.

Ils débiteront le 15 juin 1993 et doivent impérativement être terminés le 10 septembre. Afin d'éviter les retards de tel ou tel corps de métiers, ce qui compromettrait les délais de l'ensemble, on aura recours à un coordinateur qui veillera au respects des dates convenues avec chacun des intervenants. La conception de l'ensemble de la réhabilitation a dû tenir compte des besoins actuels, mais aussi de l'évolution possible de la population en âge scolaire et des nécessités pédagogiques modernes. C'est ainsi que des besoins nouveaux se font sentir pour la maternelle et Mr Renaud, directeur de l'école publique a demandé, par écrit, à l'académie, la création d'une 2ème classe maternelle, ce qui entraînerait du personnel supplémentaire. La norme actuelle tolère 35 enfants maximum par classe âgés au minimum de 30 mois. S'il y a trop de demandes, et pour ne pas dépasser cet effectif maxi de 35, il faudra n'admettre que des enfants de plus de 36 mois. C'est pourquoi le S.I.V.U. a décidé de prévoir les locaux pour 2 classes de maternelle (au lieu d'une actuellement) et envisagé d'avoir recours au moins à une aide maternelle qui garderait les enfants de 2 à 3 ans, style jardin d'enfants (sous réserve, bien sur de l'autorisation de l'academie).

Ainsi, le bâtiment rénové comporterait-il 4 salles de classe au 1er étage, et les maternelles au rez-de-chaussée, avec 2 salles polyvalentes (dont une au rez-de-chaussée pour les activités audio-visuelles). Le regroupement des classes en un seul bâtiment faciliterait le travail en équipe des enseignants. Le coût global de l'opération sera financé par une subvention et le reste par un emprunt dont le remboursement s'effectuera sur 15 années, le tout à la charge du S.I.V.U., qui le répartira entre les 3 communes sur la base de 2 critères : 50 % au nombre d'habitants et 50 % au nombre d'enfants, ce qui fera environ 77 % pour St-Bauzille, 15 % pour Agonès et 8 % pour Montoulieu. Le budget exact sera fixé lorsque seront effectués les retours à tous les appels d'offre qui ont été lancés. La première année de remboursement de la dette s'effectuera en 1994. Mais dès la rentrée le S.I.V.U. aura à faire face au financement de l'assistance des écoles maternelles et

de la personne qui assurera le ménage, 30 % de son temps aux écoles, ainsi qu'à toutes les dépenses de fonctionnement.

Ainsi, contrairement au passé où Agonès et Montoulieu participaient aux dépenses de fonctionnement sans avoir droit de participer aux décisions, les 3 communes deviendront-elles cogérantes de ce fonctionnement. Ce sera, effectivement, l'effort financier le plus important qui aura été fait depuis de nombreuses années pour les enfants. Mais il s'agit précisément de nos enfants et de leur avenir. Cette priorité à l'école se justifie aussi pour encourager les jeunes couples à habiter ici, même s'ils travaillent ailleurs, en fournissant à leurs enfants un groupe scolaire de bon niveau, où les enseignants les plus qualifiés soient incités à rester

parce qu'ils disposent de tous les moyens pour bien faire leur travail. Par ricochet, cela peut également être un motif de plus pour que des entreprises viennent s'installer parmi nous, sachant que leurs employés disposeraient sur place de services de garde et de scolarité répondant à leur besoins. D'où également, amélioration possible de l'emploi local.

Au total, ce sera une des réalisations de nos communes les plus importantes pour l'avenir et pour lesquelles l'endettement est amplement justifié.

Notre mini région, si elle est attaché à son passé, à ses racines, se doit de faire face au présent et à l'avenir, courageusement, efficacement, en préparant, pour nos enfants les lendemains qu'ils sont en droit d'attendre de nous.

### ***Le Dépliant de l'Office de Tourisme***

Le mercredi 24 février 1993, à 18h, avait lieu à la maison du tourisme (avenue des moulins à Montpellier) la présentation du document touristique destiné à la promotion du pays de la grotte des Demoiselles publié par l'office de tourisme du même nom. Ce "pays" comprend les communes d'Agonès, Brissac, Moutoulieu et St-Bauzille de Putois, aux quelles se sont jointes pour la circonstance les communes voisines de Ganges, Gorniès et Laroque. Mr Alain BOSCH, vice Président du conseil général de l'Hérault et Président de l'office Départemental du tourisme a ouvert la séance pour en situer l'objet et a donné la parole à Jean BRESSON, Président de l'office de tourisme.

Celui-ci en a rappelé sa création le 21 Mai 1990 entre les 4 communes autour de St-Bauzille pour le développement du tourisme dans ce "cadre rude et d'une rare beauté, véritable porte des Cévennes au coeur de la "Haute Vallée de l'Hérault".

Il a cité les sports de pleine nature qui s'y pratiquent (escalade, spéléo, parapente, canoë, randonnée pédestre, à cheval ou V T T , sans oublier la pêche et la baignade), les sites caractéristiques dont les grottes des Demoiselles et des Lauriers, les nombreuses manifestations culturelles et populaires qui animent les villages en été et les originales promenades à thème au milieu d'une garrigue pittoresque et odorante, ainsi que les divers produits locaux offerts par le dynamisme des agriculteurs et éleveurs aux touristes curieux ou gourmets.

Puis, Mr Francis CAMBON, maire de St-Bauzille-de-Putois, a évoqué, dans un discours plein d'enthousiasme et d'humour, tous les attraits de cette belle région trop méconnue et si riche pourtant en paysages, en activités diverses et en convivialité.

Enfin Mr Etienne SOUCHE, représentant Mr Gérard SAUMADE, Président du conseil général, a su resituer cette initiative locale dans le cadre des préoccupations du département et de on

Conseil Général, rappelant au passage ses réalisations pour désenclaver ces territoires entre mer et Cévennes, notamment par le développement et l'amélioration du réseau routier et par les perspectives d'avenir qu'il s'est tracées pour faire mieux connaître et rendre plus accessible au plus grand nombre un pays qui offre tant de charmes.

L'ensemble de l'assistance, (composée d'élus parmi lesquels Mr RANDON, conseiller général du canton de Ganges ainsi que les maires des 7 communes concernées et de divers responsables locaux d'activités intéressés par le tourisme), a su apprécier et partager l'acte de foi des orateurs en la vocation touristique du "pays de la Grotte des Demoiselles", leur enthousiasme et leur esprit d'entreprise. (Article paru dans la presse régionale).

Cette manifestation officielle qui ne s'est pas déroulée à St-Bauzille mais à Montpellier, nous intéresse tout de même au premier chef dans la mesure où elle consacre la volonté assez nouvelle, somme toute, de notre commune et des communes voisines pour ouvrir davantage et ensemble notre belle mini région à tous ceux de l'extérieur qui ne la connaissent pas encore. Certes, le développement du tourisme n'est pas la solution unique aux problèmes locaux, aux premier rang desquels figure le chômage.

Mais il peut contribuer à fournir du travail à nos jeunes qui, pour l'instant, se voient trop souvent obligés pour en trouver de parcourir de longues distances vers Montpellier ou Nîmes ou, carrément, de quitter la région, laissant peu à peu nos villages aux seuls retraités. Cet "Office du Tourisme du pays de la Grotte des Demoiselles" est donc un "plus" pour nous et nos enfants, que le Publiaire s'efforcera de soutenir de son mieux, avec votre appui à tous.

*J. Suzanne*

Présents : MM CAMBON F ; CARLUY R ;  
BORIE J ; AUBIN P ;  
ROUGER P ; ISSERT ; FLOURIAC G ;  
SUZANNE J ; ISSERT M.  
Mme BRUN ; BRESSON J.  
Absents : COMBET P (procuration à  
CARLUY R)  
BOURGADE (procuration à AUBIN P)

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

### **I - BUDGET SUPPLEMENTAIRE**

La section fonctionnement :

Dépenses : 87 816

Recettes : 87 816

La section Investissement :

Inscription d'une somme de 32 224 francs pour une étude A.P.S. pour des travaux de rénovation des écoles.

Cette dépense est financée par la diminution du programme "bâtiments communaux" du même montant.

Le budget est adopté par 11 voix pour et deux abstentions.

### **II - ECOLES**

Au cours de la dernière séance du Conseil Municipal, il avait été convenu que les travaux de réhabilitation des écoles pourraient se faire dans le cadre d'un S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) avec les communes de Montoulieu et d'Agonès. Après plusieurs entrevues entre les représentants des différentes communes, les propositions suivantes ont été dégagées :

1) Définir le nombre de délégués :

- 3 pour St-Bauzille de Putois,
- 2 pour Montoulieu,
- 2 pour Agonès.

2) Répartir les charges :

- 50 % au prorata du nombre d'habitants,
- 50 % au prorata du nombre d'élèves,

3) Le S.I.V.U. devient propriétaire du bâtiment.

4) L' A S E M devient employée du S.I.V.U. Ces Propositions ne satisfont pas l'ensemble du Conseil Municipal. Quatre conseillers souhaitent que le nombre de délégués soit porté à quatre pour la commune de St-Bauzille-de-Putois, et qu'une voix prépondérante soit donnée à la commune ayant le plus grand nombre d'élèves.

D'autre part, le Conseil Municipal considère que la commune doit rester propriétaire du bâtiment.

En conclusion, sont retenues les propositions suivantes :

1) Nombre de délégués :

- 3 pour St-Bauzille
- 2 pour Montoulieu
- 2 pour Agonès
- 8 voix pour ; 4 contre ; 1 abstention.

2) Répartition des charges approuvée à l'unanimité.

3) La commune reste propriétaire du bâtiment.

4) L' A S E M devient employée du S.I.V.U.

De nouvelles discussions vont être engagées avec les représentants des autres communes.

Entre temps le projet a continué d'être examiné avec la participation des instituteurs.

Une étude au niveau de l'A.P.S. pourrait être demandé à un architecte afin de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Général.

### **III - ACQUISITION TERRAINS :**

Le Maire informe le Conseil Municipal que des négociations se sont engagées avec Monsieur Jean CAUSSE pour l'acquisition de terrains situés dans la zone de Frigoulet (6 000 m<sup>2</sup>).

Ce terrain permettrait le démarrage d'une ZAE et l'implantation de l'atelier municipal.

Le prix d'achat serait de 15 francs le m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les actes nécessaires à cette acquisition.

### **IV - P.O.S.**

Dans le cadre de la révision du P.O.S., le Maire présente une modification qui pourrait être apportée aux parcelles situées au lieu dit "Enjouillac". Ces parcelles pourraient être incluses dans la zone II NA en repoussant les limites de cette zone jusqu'à la crête du talus.

Cette modification est approuvée par 11 voix pour et 2 abstentions.

### **V - ATELIER MUNICIPAL :**

L'acquisition des terrains de Monsieur CAUSSE va permettre l'implantation de l'atelier municipal.

1 000 m<sup>2</sup> seront réservés à cette réalisation.

Monsieur Michel ISSERT souhaite le transfert de l'usine ESTERE/POISSON

dans cette zone, et l'installation de l'atelier municipal dans les bâtiments libérés.

Par 12 voix pour et une voix contre, la décision de construire l'atelier municipal dans la zone de Frigoulet est adoptée.

Le Maire présente alors une esquisse qu'il a réalisée lui-même, étant bien entendu que cette implantation permettra une réalisation plus simple et donc moins onéreuse.

Une modification par anticipation du classement de cette zone va être demandée afin de pouvoir déposer le permis de construire le plus rapidement possible.

### **V - M G P :**

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours d'une précédente réunion, l'état du plafond de l'ancien atelier de la M.G.P. avait été souligné.

Le plafond ne correspondant plus aux normes actuelles contre l'incendie, les assurances refusent de prendre en charge ce bâtiment.

Des travaux de remise en conformité pourraient être envisagés, avec un co-financement des deux parties.

Un devis présenté par l'entreprise GRETA s'élève à 106 977 francs.

9 conseillers sont d'accord pour réaliser les travaux avec une participation égale des deux parties.

4 conseillers sont d'accord pour que la Mairie prenne en charge la totalité des travaux.

### **VI - COMPTABILITE M 49**

Une nouvelle dérogation de un an peut être accordée aux communes de plus de 1000 habitants afin de mettre en place la comptabilité de l'eau sur la base de l'instruction M 49.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de demander cette dérogation.

### **VII - CENTRE AERE DE GANGES**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la participation au centre aéré de Ganges s'élève cette année à 21 francs par enfant.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette participation.

### **VIII - ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur CARLUY donne lecture d'une lettre d'habitants de la plantade qui demandent l'installation de deux réverbères dans leur quartier.

Ces travaux seront inclus dans le prochain programme d'amélioration de l'éclairage public.

#### **IX - SUBVENTION**

Afin d'aider l'Association "Le Sou des Ecoles Laïques" à réaliser un spectacle de fin d'année, le Conseil Municipal décide de participer au financement dans la limite de 2 000 francs.

#### **X - A.E.P.**

Le Maire informe le Conseil Municipal que les travaux de la 1ère tranche d'extension du réseau d'eau potable sont terminés.

La deuxième tranche "Plage - Roquette" est remise en question car Monsieur ROUX est revenu sur sa décision de participer au financement des travaux à hauteur de 150 000 francs.

Il serait souhaitable de rencontrer tous les administrés situés sur cette partie du réseau, afin de renégocier avec eux la poursuite des travaux. Rendez-vous sera pris.

#### **LIGUE CONTRE LE CANCER**

Le maire donne lecture d'une convention par laquelle la commune autorise les verreries du Languedoc à reverser la totalité de la recette provenant de la collecte du verre, à la ligue contre le Cancer.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte cette convention.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

### **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11.02.93**

Présents : MM CAMBON F CARLUY R ; AUBIN P ; BRESSON J ; ISSERT G ; BOURGADE L ; FLOURIAC G ; BORIE J ; ISSERT M.

Mme BRUN ; Mlle COMBET P.

Absents : M ROUGER Pierre

M SUZANNE Jean (procuration à Mme BRUN)

Secrétaire de séance : AUBIN P.

Le procès-verbal de la séance précédente étant approuvé, le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

#### **I - S.I.V.U. (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)**

Le maire informe le Conseil Municipal de l'adhésion de la commune d'Agonès au S.I.V.U. pour les affaires scolaires.

Il donne également lecture d'une proposition de statuts qui va être soumise aux autres communes adhérentes.

Ces statuts sont acceptés à l'unanimité.

On procède ensuite à la désignation des délégués.

Titulaires :

M CAMBON

M CARLUY

M BORIE

Mme BRUN

Suppléants :

M FLOURIAC

M BRESSON

M AUBIN

Mlle COMBET

#### **II - CHEMIN DE LA PLAGES :**

M ROUX demande la cession gratuite de la partie du chemin communal qui lui permet d'accéder à sa propriété.

Compte tenu que toutes les parcelles desservies par ce chemin lui appartiennent, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de céder gratuitement ce chemin à Monsieur ROUX qui prendra à sa charge les frais de notaire.

#### **III - DECENTRALISATION des services de L'EQUIPEMENT :**

Le Maire donne lecture d'une lettre rédigée par les syndicats CGT et FO qui alertent toutes les communes sur les risques de voir les services des subdivisions transférés dans les grandes villes. En ce qui concerne la subdivision de Ganges, il ne subsisterait que le personnel exploitation. Les services administratifs seraient transférés à Montpellier.

Afin de maintenir ces services de proximité, indispensables pour les secteurs éloignés, Monsieur BORIE suggère la rédaction d'une motion qui sera proposée à la signature de tous les maires des cantons de Ganges et de St-Martin-de-Londres, compris dans le périmètre de la Subdivision.

#### **IV - RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de travaux de renforcement du poste Martignas prévu au P.D. 1992.

Le montant de ces travaux s'élève à 120 000 francs. Une subvention 70 000 francs a été accordée par le conseil Général.

Cette opération pourra être inscrite au Budget primitif 1993 et réalisée avec le concours de la D.D.A.

Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'inscription de ces travaux au BP 93 et demande le concours de la DDA pour la maîtrise d'oeuvre.

#### **V - SIGNALÉTIQUE :**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de panneaux publicitaires qui pourraient être implantés

aux entrées du village afin d'assurer la promotion de la commune.

Le coût des panneaux serait de 14 000 francs l'un pour une surface de 12 m<sup>2</sup>.

Trois conseillers sont pour, neuf sont contre, le projet est donc abandonné, le Conseil préférant affecter cette somme à l'amélioration du terrain de camping.

#### **VI - OPERATION "NUIT DE LA GRIMPE"**

Monsieur AUBIN présente le projet de manifestation qui sera organisée le 10 juillet par l'association "FREESPORT" et baptisée "Nuit de la grimpe".

Cette manifestation consiste à une épreuve d'escalade de nuit, qui se déroulera sur la falaise de la Grotte des Demoiselles le 10 juillet 1993.

Elle devrait réunir les meilleurs grimpeurs européens. L'organisation de cette manifestation est assurée par l'association qui ne demande que le soutien logistique de la Mairie. Le Conseil se félicite de cette initiative.

#### **VII - TARIFS MUNICIPAUX :**

Les tarifs du camping restent inchangés pour l'instant.

Une réunion aura lieu pour définir la gestion de cette année et éventuellement revoir les tarifs.

Gîtes : n°1 : 1 000 F

: n°2 : 1 300 F

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 23 heures 30.

## Réunion du Conseil Municipal du 29 mars 1993 à 18 h 30

Présents : Mrs Pierre Aubin, Jacques Borie, Francis Cambon, Rémy Carlu, Louis Bourgade, Gérard Flouriac, Gilbert Issert, Michel Issert, Pierre Rouger, Jean Suzanne

Mme : Michèle Brun, Pascale Combet

Absents : Mr J. Bresson

Secrétaire de séance : Mr Suzanne

Monsieur le Maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'ordre du jour suivant :

### I - Réseau eau-assainissement :

Monsieur le Maire aborde le sujet en rappelant les termes d'une réunion précédente au cours de laquelle il avait été question de l'application de l'instruction M 49 pour la comptabilité de l'eau et de l'assainissement et où le Conseil Municipal avait décidé de demander une dérogation pour l'application de cette instruction et de mettre en place dès 1992 un budget annexe.

Cette nouvelle comptabilité a pour objectif de permettre une connaissance aussi précise que possible du coût effectif réel du service et de la charge qu'il représente pour la collectivité.

C'est ainsi que le budget annexe a permis de constater que le service eau-assainissement était déficitaire.

La deuxième règle dans l'application de l'instruction M 49 étant d'assurer l'équilibre de ce service, c'est-à-dire que les dépenses devraient être couvertes par les recettes propres à ce service.

Une étude a donc été faite sur les deux années 93 et 94 afin de définir le prix de l'eau suivant les nouvelles règles.

D'autre part, le Maire informe le Conseil Municipal que des contacts ont été pris par les responsables de la SAUR qui souhaitent assurer la gestion des réseaux.

Compte tenu des faits, Monsieur le Maire a demandé à cette Société de faire une étude du prix en fonction des éléments qui nous ont servi à définir le nôtre.

Une comparaison peut ainsi être faite. Deux tableaux ont été réalisés pour présenter les systèmes de calcul.

Les tableaux font apparaître les tarifs suivants :

Prix commune	Prix SAUR
<b>1993 :</b>	
11,40 F / m3	11,93 F / m3
+ 170 F Abot / an	+ 170 F Abt / an
<b>1994 :</b>	
14,84 F / m3	13,43 F / m3
+ 380 F Abt / an	+ 380 F Abt / an

Des négociations ont donc été entreprises avec la SAUR quant à la réalisation d'un tel contrat. De ces discussions qui ont débuté au mois de septembre pour se terminer au mois de mars, il s'est dégagé les points suivants :

- Prise en charge complète de l'exploitation du réseau 24 heures sur 24.

- Avantages :

- Apport d'un droit d'usage de 2 millions de francs (1 million pour le réseau eau - 1 million pour le réseau assainissement).

- Rachat du parc compteur pour une valeur de 50 000 F.

- Récupération de la T.V.A. au bout de 3 ans.

- Reprise de la dette.

- Préfinancement des futurs travaux d'investissement, donc la station d'épuration (1,2 million).

- Reprise d'un employé.

- Forfait de 10 000 m3 d'eau.

Compte tenu des tarifs sensiblement équivalents et des avantages financiers qui sont proposés, Mr le Maire demande au Conseil municipal de se prononcer pour donner en affermage les services d'eau et d'assainissement à la SAUR.

Le débat est engagé et Mr Michel ISSERT fait remarquer que le délai est trop court pour prendre une décision.

L'ensemble des conseillers éprouvant quelques difficultés à se décider, Mr Suzanne demande une suspension de séance.

Après une longue discussion, les conseillers reprennent place, et Mr le Maire leur redemande de se prononcer.

8 conseillers votent pour,

3 " s'abstiennent,

1 " vote contre.

### II - Camping

Mr Aubin fait part au Conseil Municipal du renouvellement de la candidature de Mr G. Causse pour la gestion du camping cet été.

Mr Causse avait su, avec l'aide de son épouse, redonner un élan au camping et sa gestion dégageait un bénéfice de 50 000 F. Cependant, étant donné que durant juillet et août Mme Causse a travaillé sans être rémunérée, celle-ci souhaite pour cette année le même salaire que son mari durant ces deux mois ainsi qu'un intéressement de 5 % sur la saison.

Compte-tenu des résultats obtenus cette demande a été retenue.

Le camping sera ouvert du 1er juin au 30 septembre.

### III - Surpresseur la Plantade

Mme Oudot a adressé une demande à la mairie afin de pouvoir disposer du local de l'ancien surpresseur de la Plantade, soit par son acquisition, soit par location.

Une location pourrait être envisagée.

### IV - Fonds de solidarité pour le logement

Mr le Maire rappelle qu'en 92 la commune a adhéré au F.S.L. (Fonds Social Logement) afin d'aider les plus démunis à résoudre leur problème de logement.

Une participation de 3000 F avait été versée. Mr le Maire propose de renouveler cette participation ; le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de verser une participation de 3000 F au F.S.L.

### V - Demandes de subventions

1) Demande de participation aux frais de fonctionnement du Collège St Pierre de Ganges.

Considérant qu'il existe une école privée à St-Bauzille, le Conseil Municipal refuse de participer à ces dépenses.

2) Demandes de participation aux frais de séjour des élèves scolarisés à Ganges et au Vigan, pour les voyages à l'étranger. Comme l'an dernier, le Conseil Municipal accepte une participation de 30 % du montant du voyage avec un maximum de 500 F par élèves.

### VI - Désignation des délégués au SIVOM du Bassin de Ganges

- Délégués titulaires :

Mrs CAMBON - CARLUY

- Délégués suppléants :

Mrs AUBIN - BORIE.

### NOTA

Le conseil Municipal du 19 Avril 1993,

Par 10 voix pour et 3 voix contre a annulé la décision du précédent Conseil Municipal du 29 Mars 1993 qui confiait à la SAUR la gestion de l'eau.

## Etat-Civil

### Naissances

- 10 octobre 1992 - Gabin, fils VICENTE et CARIBENT  
5 janvier 1993 - Adrien Claude René Arnaud  
Fils de Michel AUDITEAU et Martine MARTIAL  
10 janvier 1993 - Justine Marie  
Fille de Luc CAIZERGUES et Isabelle VALAIZE  
23 janvier 1993 - Romain François  
Fils de Pascal VARDON et Laure ADAM  
26 janvier 1993 - Gino Mario Olivier  
Fils de Daniel RIGAUD et Bianca BELLOTO  
29 janvier 1993 - Romain Jean David Laurent  
Fils de Bernard ARNAUD et Eliette DUPONT  
6 février 1993 - Louis Cyrano Léonard Orson Aboubakar  
Fils de Marc GUILBAULT et Nathalie LELOUP  
12 février 1993 - Noé Charles  
Fils de François SEVE et Odile CHATEL  
27 février 1993 - Pauline Thérèse Germaine  
Fille de Dominique OLIVIER et Isabelle VERDIER  
3 avril 1993 - Yaël  
Fils de ALLE et de CARIBENT

### Décès

- 7 février 1993 - Louis Jules Gaston GIRARD  
Epoux de Noëlle DOMERGUE  
11 février 1993 - Marino GIUDICE  
Epoux de Diulia ROUSSO  
13 mars 1993 - Etienne Jean ISSERT  
Epoux de Cécile BIANCIOTTO  
17 mars 1993 - Léonce François Pascal ALLEGRE  
Veuf de Odette BASTIDE

### NOTA :

L'Etat civil de St-Bauzille ne mentionne que les naissances, mariages et décès qui ont été enregistrés à la mairie de cette commune. L'équipe du Publiaire ne peut pas connaître tous ceux qui n'ont pas été enregistrés ici et qui concernent des personnes originaires de St-Bauzille ou qui y ont passé une partie de leur vie ou qui y gardent des attaches familiales, amicales ou autres.

C'est pourquoi si vous connaissez une naissance, un mariage ou un décès qui concerne quelqu'un dans ce cas, vous êtes priés de les faire connaître par écrit au Publiaire.

C'est ainsi que nous sommes amenés avec un numéro de retard, à signaler à nos lecteurs la naissance du petit Adrian, le 17 septembre 1992. Adrian est le fils de Michel CRESPIY et de Pascale COMBET. Pascale est la fille d'Annie et du regretté Georges COMBET, conseiller municipal et co-fondateur du Publiaire ; Pascale lui a succédé au Conseil Municipal et dans notre équipe où elle a travaillé avec nous jusqu'à son départ à ST-GELY.

### St-Bauzille Lauréat du fleurissement et du Concours de l'Arbre 1992

par Jacques BORIE adjoint délégué à l'environnement

Grâce à l'effort croissant de très nombreuses communes du département, l'Hérault est aujourd'hui parmi les dix premiers départements de France pour le fleurissement de ses villes et villages.

Depuis 1989, chaque année St-Bauzille est lauréat du Concours organisé par le Conseil Général, dont le jury apprécie la propreté de la commune, la qualité du fleurissement et l'importance des plantations d'arbres. En 1992, St-Bauzille a remporté le premier prix départemental du Concours de l'Arbre en présentant le cade géant du chemin de la plage.

La commune a obtenu le quatrième prix des villages et les particuliers récompensés pour le fleurissement des maisons ont été Mr et Mme ISSERT Etienne, Mr et Mme LAMOUREUX, Mr et Mme Louis RAMBIER, Mr et Mme Charles ROUGER.

Jusqu'au 30 mai 93 inscrivez-vous nombreux pour le concours "Maisons Fleuries" à la Mairie et auprès du Comité local de fleurissement présidé par Mme Amour BOURGADE et composé de...

### COMITE DE FLEURISSEMENT pour le concours "Villages fleuris"

Président : Mme Amour Bourgade

#### Membres :

Mr Maurice Malavielle  
Mme Lucette Issert  
Mme Nicole Lamouroux  
Mr Jacques Borie  
Mme Marguerite Vicente  
Mr Gérard Flouriac  
Mr Jean Bresson



*Veillez vous inscrire en Mairie pour  
participer au concours.*

**PERMANENCE MEDICALE  
ET PHARMACEUTIQUE**

Dimanche et jour fériés  
2ème trimestre 1993

\*\*\*\*\*

SAMEDI 01 MAI	Dr LAVESQUE 67 73 66 73 PH SCHOENIG 67 81 35 60
DIMANCHE 02 MAI	Dr LAVESQUE 67 73 66 73 PH SCHOENIG 67 81 35 60
SAMEDI 08 MAI	Dr MONNEY 67 81 32 84 PH BRUN 67 73 70 05
DIMANCHE 09 MAI	Dr MONNEY 67 81 32 84 PH BRUN 67 73 70 05
DIMANCHE 16 MAI	Dr BOUSQUET 67 73 83 31 PH BANIOL 67 73 80 20
JEUDI 20 MAI	Dr TEHIO 67 73 81 32 PH BOURREL 67 73 84 12
DIMANCHE 23 MAI	Dr TEHIO 67 73 81 32 PH BOURREL 67 73 84 12
DIMANCHE 30 MAI	Dr SEGALA 67 73 91 83 PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
LUNDI 31 MAI	Dr SEGALA 67 73 91 83 PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
DIMANCHE 06 JUIN	Dr MORAGUES 67 81 31 34 PH BRUN 67 73 70 05
DIMANCHE 13 JUIN	Dr LAVESQUE 67 73 66 73 PH SCHOENIG 67 81 35 60
DIMANCHE 20 JUIN	Dr MONNEY 67 81 32 84 PH PEQUIGNOT 67 73 84 15
DIMANCHE 27 JUIN	Dr TEHIO 67 73 81 32 PH BANIOL 67 73 80 20

Le Médecin de garde le Dimanche assure le Service du Samedi 12h au Lundi 9h .

La semaine qui suit, il assure les urgences de nuits en cas d'absence du Médecin traitant.

La Pharmacie de garde le Dimanche assure le Service du samedi 19h au lundi 9h .

Les infirmières diplômées d'Etat de St-Bauzille sont également à votre disposition :

- Cabinet Infirmier 55, Grand'Rue - Permanence de 18 à 19 h avec Lydia CLAIRET - CHARANDAK - Tél. : 67 73 72 98 et Maryse LAYRE - Tél. : 67 73 30 45
- Cabinet Infirmier 49, Grand'Rue - Permanence du lundi au samedi de 17 h 30 à 18 h 15 avec Josiane GUEGUIN - Tél. : 67 73 34 56 et Florence DAUSSANT - Tél. : 67 73 30 30
- Renée MERCIER-WILD - 2 bis, rue Neuve - Tél. : 67 55 09 92

\*\*\*\*\*

**10 juillet 1993 Nuit de la grimpe**

Quel St Bauzillois n'a pas aperçu, une fois ou l'autre, au hasard d'une promenade sur la route des grottes, vers la Croix-Verte, une point rouge, bleu ou blanc, se déplaçant lentement sur la paroi de la falaise du Taurac, puis un autre, un peu plus haut ou plus bas, puis le fil qui reliait les deux points, avant de comprendre qu'il s'agissait de groupes de grimpeurs audacieux mais organisés, sous la conduite de moniteurs autorisés.

ne association loi 1901 "Free Sport" a décidé de faire un tour de cet exercice grimpe en liberté, une manifestation tous les ans, en juillet, qui aura un retentissement important sur la région et au plan national et même international. Elle a choisi pour cela Une falaise suffisamment difficile pour assurer un spectacle de qualité à des spectateurs trouvant de bonnes conditions d'installation. A ce jour, la prestigieuse grotte des Demoiselles présente la meilleure possibilité de la région et ajouterait une note originale à la manifestation."

Cette année, ce sera le 10 juillet et ça se passera dans la nuit du Samedi au dimanche avec toute une organisation pour recevoir le public, les officiels installer des stands, réaliser buvettes, repas, démonstration d'escalade, spectacle, remise des récompenses, etc...

Un évènement qui valorise notre micro-région et assurera une animation exceptionnelle en proposant peut-être à nos jeunes un sport passionnant, facile à mener dans la région, dans des conditions de sécurité et d'efficacité tout à fait satisfaisantes.

**Le groupe Siscty folies à Saint-Bauzille  
Rock and roll : l'éternel retour**

Samedi 1er Mai à 22 heures le Comité des Fêtes organise une grande soirée rock des années 60 avec les SIXTY FOLIES. Après un passage au Zénith et une tournée en Italie et Colombie, l'année 93 débutera avec des concerts régionaux, tout le monde s'accorde à reconnaître que le rock est une musique de référence, des titres sont attachés au nom d'Eddy Cockran - Chuck Berry - Elvis Presley les nostalgiques des années 60 mais aussi tous les fans du bon vieux rock'n'roll viendront à Saint-Bauzille.